

Annnonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA117f10

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

18.10.2010

Conseil de l'Europe : présentation du 4^e rapport d'évaluation des systèmes judiciaires européens

Strasbourg, 18.10.2010 – La Commission du Conseil de l'Europe pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) va rendre public son 4^e rapport d'évaluation des systèmes judiciaires européens lors d'une conférence lors de l'événement phare de la Journée européenne de la Justice civile à Lubljana le 25 octobre.

Afin de vous faciliter la lecture et l'exploitation de ce rapport un briefing de presse aura lieu à **Paris vendredi 22 octobre à 14h30**, dans les locaux du Conseil de l'Europe, **55 avenue Kléber, 75016 (métro Boissière)** avec :

- **Jean-Paul Jean**, Président du Groupe de travail sur l'évaluation des systèmes judiciaires et Avocat Général auprès de la Cour d'Appel de Paris,

Le rapport comprend des données pour 45 Etats européens (*), permettant ainsi au Conseil de l'Europe de disposer d'une véritable photographie de la justice en Europe. A travers la grille de lecture d'un système judiciaire développée par la CEPEJ (grille qui a été affinée sur la base de l'expérience des précédents cycles d'évaluation), ce sont des milliers de données quantitatives et qualitatives qui ont été collectées, traitées et analysées. La CEPEJ a essayé d'en tirer quelques premières grandes tendances européennes et des conclusions relatives à l'application des principes fondamentaux et des normes européennes dans le domaine de la justice.

Le rapport offre des tableaux comparatifs et des commentaires pertinents dans des domaines essentiels tels : les dépenses publiques consacrées au système judiciaire, le système d'aide judiciaire, l'organisation des juridictions, les personnels judiciaires, les durées de procédures, les notaires.

[Pour plus d'information sur la Commission européenne pour l'efficacité de la justice](#)

Contact Presse : Henriette Girard, Attachée de Presse, Division de la Presse,
Tél. +33 3 88 41 21 41 ; Mobile +33 6 75 65 03 39 ; henriette.girard@coe.int

(*) Sur les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe, seuls l'Allemagne et le Liechtenstein n'ont pas fourni de données pour le présent rapport.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int